

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTs D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 04 novembre 2025
---	--

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	23 + 4 pouvoirs	24 octobre 2025	24 octobre 2025

N° délibération	Objet
2025-140	Décisions modificatives – Budgets principal, Déchets ménagers, Chalets gîte, Voirie

Le 04 novembre 2025 à 18 heures 30 minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Barbara PERRON

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Jean-Yves BROUSTAL, , Josiane GUINVARC'H, Anne ROLLAND, Philippe ROBERT-DANTEC

BRENNILIS : Marie-Noëlle JAFFRE, Alexis MANAC'H

HUELGOAT : Gérard TOSSER, Jacques THEPAUT, Marc QUEMENER,

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Jean-Yves CRENN

LOQUEFFRET : Alain HAMON, Louis-Marie LE GUILLOU

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, André PAUL, Jean LE GAC

Pouvoirs : Brigitte COURBEZ à Barbara PERRON, Typhaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Eric GONIDEC à Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU à Marie-Noëlle JAFFRE

Absents et excusés : Coralie JEZEQUEL, Claude MOREL, Marie-Brigitte BRETHES, Christophe DANIEL

Secrétaire de séance : Eric PRIGENT

Rapporteur : Jean-François DUMONTEIL

Budget principal :

Il est à prévoir des dotations supplémentaires aux amortissements de subventions suite à des ajustements entre le service de gestion comptable et Monts d'Arrée Communauté et de même un nouveau montant en dépense et en recette pour la construction de l'extension du bâtiment, cela nécessite de réaliser les décisions modificatives suivantes :

Article	Désignation	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT			
2311	Constructions (en cours)		+ 240 000 €
Total 23	Immobilisations en cours		240 000 €
1641	Emprunt	+ 240 000 €	
Total 16	Emprunts et dettes assimilées	240 000 €	
TOTAL INVESTISSEMENT		+ 240 000 €	+ 240 000 €

Article	Désignation	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT			
023	Virement à la section d'investissement	43 888 €	
Total 023	Virement à la section d'investissement	+ 43 888 €	
777	Dotations aux amortissements		43 888 €
Total 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		+ 43 888 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		+ 43 888 €	+ 43 888 €
INVESTISSEMENT			
021	Virement à la section de fonctionnement		43 888 €
Total 021	Virement de la section de fonctionnement		+ 43 888 €
13911	Amortissements subventions Etat	22 021 €	
13912	Amortissements subventions Régions	6 671 €	
13913	Amortissements subventions Départements	9 377 €	
13918	Amortissements subventions autres	1 819 €	
139362	Amortissements subventions DSIL	4 000 €	
Total 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	+ 43 888 €	
TOTAL INVESTISSEMENT		+ 43 888 €	+ 43 888 €

Budget annexe déchets ménagers :

Il est nécessaire de prévoir des dotations supplémentaires aux créances en non-valeur et pour l'acquisition de la nouvelle benne OM, cela nécessite de réaliser les décisions modificatives suivantes :

Article	Désignation	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT			
022	Dépenses imprévues	7 000 €	
Total 011	Dépenses imprévues	- 7 000 €	
6541	Créances admises en non-valeur	7 000 €	
Total 65	Autres charges de gestion courantes	+ 7 000 €	
TOTAL FONCTIONNEMENT		0 €	
INVESTISSEMENT			
2182	Matériel de transport	230 000 €	
Total 21	Immobilisations corporelles	+ 230 000 €	
1641	Emprunt		230 000 €
Total 16	Emprunt dettes et assimilés		+ 230 000 €
TOTAL INVESTISSEMENT		+ 230 000 €	+ 230 000 €

Budget annexe chalets gite :

Il est à prévoir des dotations supplémentaires aux amortissements suite à des ajustements entre le service de gestion comptable et Monts d'Arrée Communauté, cela nécessite de réaliser les décisions modificatives suivantes :

Article	Désignation	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT			
61528	Entretien et réparations biens immobiliers	- 235 €	
Total 011	Charges à caractère général	- 235 €	
023	Virement à la section d'investissement	12 483 €	
Total 023	Virement à la section d'investissement	+ 12 483 €	
6811	Dotations aux amortissements immobilisations	235 €	
777	Dotations aux amortissements subventions		12 483 €
Total 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		+ 12 483 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		+ 12 483 €	+ 12 483 €
INVESTISSEMENT			
021	Virement à la section de fonctionnement		12 483 €
Total 021	Virement de la section de fonctionnement		+ 12 483 €
13911	Amortissements subventions Etat	5 537 €	
13912	Amortissements subventions Régions	6 321 €	
13918	Amortissements subventions autres	625 €	
28131	Amortissements bâtiments		235 €
Total 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	+ 12 483 €	
TOTAL INVESTISSEMENT		+ 12 483 €	+ 12 718 €

Budget voirie :

Il est à prévoir des dotations supplémentaires aux amortissements suite à des ajustements entre le service de gestion comptable et Monts d'Arrée Communauté, cela nécessite de réaliser les décisions modificatives suivantes :

Article	Désignation	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT			
6811	Dotations aux amortissements	43 490,05 €	
Total 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	+ 43 490,05 €	
704	Travaux		43 490,05 €
Total 70	Produits des services		+ 43 490,05 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		+ 43 490,05 €	+ 43 490,05 €
INVESTISSEMENT			
2805	Amortissements logiciels		387 €
2815738	Amortissements matériel et outillage		- 322 €
28175738	Amortissements autre matériel et outillage de voirie		323 €
281828	Amortissements matériels transports		- 320,48 €
28188	Amortissements autres		43 422,53 €
Total 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		+ 43 490,05 €
TOTAL INVESTISSEMENT			+ 43 490,05 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés décide d'autoriser les modifications budgétaires présentées.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,

Le secrétaire,



Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 05 novembre 2025